



INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

المعهد الفرنسي للآثار الشرقية

NORMES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'IFAO POUR LES PUBLICATIONS D'ARCHÉOLOGIE ET D'ÉGYPTOLOGIE

2023

RÈGLES

Appel de référence bibliographique en note de bas de page

Auteurs anciens (Antiquité jusqu'au XVIII^e siècle inclus) : nom usuel en bas-de-casse suivi du titre abrégé : Hérodote, *Histoire II* ; Anthoine Morison, *Voyage en Égypte*.

Auteurs modernes et contemporains (XIX^e siècle à nos jours) en petites capitales : BRUYERE 1922-1925 ; LEBLANC 2009. Lorsque l'auteur est une institution, son nom est traité comme un nom propre : THE EPIGRAPHIC SURVEY 1998.

Ouvrages anonymes : titre ou titre abrégé, en italique : *Monuments égyptiens*.

Les indications de pages, figures, planches, etc. sont données à la suite de la référence : NOM 1999, p. 25, pl. XII, fig. 5. Pour les sources anciennes, on précisera les numéros de paragraphes et/ou la pagination de l'édition utilisée : Hérodote, *Histoire II*, 15-16, p. 54.

Si l'auteur est cité au cours de la phrase juste avant la référence : initiale du prénom (uniquement la première lettre), nom en bas-de-casse suivi de la date de l'ouvrage et de la page citée entre parenthèses : P. Nom (1999, p. 25).

« La publication fut assurée par A. Adriani (1952). »

« Il n'est toutefois pas certain, contrairement à ce que pensait C. Préaux (1952, p. 275-281), que les routes vers le Sud n'aient été empruntées que de manière transitoire. »

Dans le cas où des auteurs ont le même nom, ajouter l'initiale du prénom pour les deux :

pour Dieter Arnold, on mettra : ARNOLD Di. 2005

pour Dorothea Arnold, on mettra : ARNOLD Do. 1981

On n'utilise ni *ibid.*, ni *op. cit.*, ni *id.* à l'intérieur d'une note ou d'une note à l'autre. On répètera le nom de l'auteur autant de fois que nécessaire. Le nom de l'auteur sera répété lorsque deux références se suivent immédiatement :

BRUYERE 1921, p. 37 ; BRUYERE 1924, p. 78-79 ; mais ne le sera pas lorsque le texte de la note rend évidente la continuité entre les références : « B. Bruyère, qui lui avait d'abord attribué la tombe (1921, p. 37), est revenu plus tard sur cette hypothèse (1924, p. 78-79). »

Présentation de la bibliographie finale

Une liste complète des abréviations est disponible dans l'ouvrage de B. Mathieu, *Abréviations des périodiques et collections en usage à l'Institut français d'archéologie orientale*, Le Caire, 2023 (8^e éd.) :

<https://www.ifao.egnet.net/uploads/publications/enligne/IF1324.pdf>

La disposition de la bibliographie se fera par ordre alphabétique d'auteurs (et de titre des références anonymes). Les références d'un même auteur sont classées par ordre chronologique de publication, en deux listes successives : d'abord les ouvrages à auteur unique, puis les collectifs. Si plusieurs publications d'un même auteur partagent la même année d'édition, les classer par ordre alphabétique de titre (l'article défini étant compté pour nul) et ajouter aux abréviations bibliographiques les lettres a, b, c, etc.

[MONTET 1960a](#), p. 96, pl. XII ; [MONTET 1960b](#), p. 170-172.

La présentation basique d'un ouvrage se fait de la manière suivante : donner la référence abrégée telle qu'elle apparaît en note puis, après un saut de ligne, la référence complète :

l'auteur : initiale du prénom, suivie du nom en bas-de-casse et d'une virgule ;

le titre de l'ouvrage en italique suivi d'une virgule (le titre et le sous-titre sont séparés par un point pour les ouvrages en français, par deux-points sans espace pour les ouvrages en anglais ou en allemand) ;

la collection en romain, puis, sans virgule, le numéro dans la collection (toujours en chiffres arabes), suivi d'une virgule ;

le lieu de l'édition (ville) suivi d'une virgule ;

la date de publication suivie d'un point.

[MINAULT-GOUT 2019](#)

[A. Minault-Gout](#), *La vaisselle en pierre des reines de Pépy I^{er}*, MIFAO 141, Le Caire, 2019.

Titre et sous-titres :

Titres en français, allemand, italien, etc. : le premier mot du titre et du sous-titre prend une capitale ; les règles usuelles dans chaque langue s'appliquent au reste du titre.

[Das esoterische Ägypten: Das geheime Wissen der Ägypter und sein Einfluss auf das Abendland.](#)

Titres en anglais : le premier mot du titre et le premier mot du sous-titre prennent une capitale, ainsi que tous les noms, pronoms, adjectifs, verbes et adverbes ; les articles (a/an/the), conjonctions (but/and/or, etc.) et prépositions courtes (to/on/for/with, etc.) sont composés en bas-de-casse. Les prépositions longues (plus de 4 lettres) prennent une capitale : "between", "throughout".

[Catalogue of Egyptian Religious Papyri in The British Museum: Copies of the Book PR\(T\)-M-HRW from the XVIIIth to the XXIIrd Dynasty, part I: Description of Papyri with Text.](#)

Le titre et le sous-titre sont séparés par deux-points (sans espace avant) dans les références en anglais et en allemand ; en cas de subdivision supplémentaire, un tiret demi-cadratin est utilisé pour séparer le titre du sous-titre, et deux-points (sans espace) pour séparer les deux parties du titre ou du sous-titre.

[Egyptian Religion: The Last Thousand Years – Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur.](#)

Le titre et le sous-titre sont séparés par un point dans les références en français et en italien ; en cas de subdivision supplémentaire, les deux parties du titre (ou du sous-titre) sont séparées par deux-points.

[L'occupation humaine dans le delta du Nil aux V^e et IV^e millénaires. Approche géoarchéologique à partir de la région de Samara \(delta oriental\).](#)

[Le site monastique copte des Kellia : sources historiques et explorations archéologiques. Actes du colloque de Genève, 13 au 15 août 1984.](#)

À l'exception du titre, tous les éléments bibliographiques d'un article écrit en français respectent les normes bibliographiques françaises : initiale de l'auteur avant le nom, titres d'articles entre guillemets français (« »), trait d'union (-) séparant les pages et les dates, nom de la ville d'édition en français.

Exemples de références bibliographiques tirés d'un article en anglais du *BIFAO* :

[M.S. Venit](#), *Monumental Tombs of Ancient Alexandria: The Theater of the Dead*, Cambridge, 2002, pp. 69–70.

[A. Hussein](#), *Le sanctuaire rupestre de Pyiris à Ayn al-Labakha*, MIFAO 116, Cairo, 2000, pl. 3–4, figs. 18–22, pp. 30–31.

Ces mêmes exemples référencés dans un texte français :

[M.S. Venit](#), *Monumental Tombs of Ancient Alexandria: The Theater of the Dead*, Cambridge, 2002, p. 69-70.

[A. Hussein](#), *Le sanctuaire rupestre de Pyiris à Ayn al-Labakha*, MIFAO 116, Le Caire, 2000, pl. 3-4, fig. 18-22, p. 30-31.

Pagination :

La pagination complète des articles doit être donnée dans la bibliographie (il n'y a pas lieu de répéter cette pagination complète en note).

Abréviations

Abréviations utilisées dans les notes infra-paginales et dans la bibliographie (le pluriel n'est pas marqué, sauf pour n^{os}, mss, *sqq.*) :

addenda : add.

annale : an.

appendice : append.

circa : c.

confer : cf.

colonne : col.

éditeur(s) scientifique(s) : éd.

édition : éd. (2^e, 3^e éd.)

et alii : *et al.*

exemple : ex.

f.v. : *folio verso*

fascicule : fasc.

figure(s) : fig.

folio : f^o

illustration : ill.

introduction : introd.

ligne(s) : l.

livre : liv.

manuscrit : ms

manuscrits : mss

note : n.

numéro : n^o

numéros : n^{os}

page : p.

paragraphe : §

partie : part.

planche(s) : pl.

recto : r^o

seconde ou deuxième édition : 2^e éd.

section : sect.

s.v. : *sub voce*

sq. : *sequiturque* (et suivant[e])

sqq. : *sequunturque* (et suivants[e]s)

supplément : suppl.

tableau(x) : tabl.

tome : t.

traducteur : trad.

vers : v.

verso : v^o

volume(s) : vol.

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Monographie	Mettre le nom de l'auteur en petites capitales et la date : <i>LEBLANC 2009.</i>	Mettre le nom de l'auteur en bas-de-casse, le titre en italique, la collection, la ville puis la date : <i>LEBLANC 2009</i> <i>C. Leblanc, Reines du Nil au Nouvel Empire, Paris, 2009.</i>
Source ancienne (ouvrage ou ensemble documentaire)	Préciser en bas-de-casse le nom de l'auteur suivi du titre ou du titre abrégé : <i>Hérodote, Histoires II.</i> Source arabe : se référer aux « Normes bibliographiques du domaine arabisant ».	Le nom de l'auteur est en bas-de-casse, suivi du titre de l'ouvrage, de l'initiale du prénom et du nom de l'éditeur (éd.) ou du traducteur (trad.) du texte : <i>Hérodote, Histoires II</i> <i>Hérodote, Histoires, livre II, P.-E. Legrand (éd.), Paris, 1936.</i>
Source anonyme	Dans le cas d'une source anonyme, préciser le titre complet ou son abréviation usuelle ou admise : <i>Monuments égyptiens</i>	Si la source n'a pas d'auteur : <i>Monuments égyptiens</i> <i>Monuments égyptiens consistant en obélisques, pyramides, chambres sépulcrales, statues d'idoles et de prêtres, en momies, en grand nombre de divinités de cette nation, en bas-reliefs, en sacrifices, en animaux qu'elle adorait &c. Le tout gravé sur deux cens planches qui renferment environ sept cens sujets avec leurs explications historiques, Rome, 1791.</i>
Réédition	Indiquer la date de l'édition originale puis celle de l'édition consultée entre parenthèses : <i>ČERNÝ 1973 (éd. 2001).</i>	Dans la référence complète, préciser la date de l'édition originale entre parenthèses après le titre, ainsi que la date de l'édition consultée, le numéro de celle-ci étant indiqué entre parenthèses : <i>ČERNÝ 1973 (éd. 2001)</i> <i>J. Černý, A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period (1973), BiEtud 50, Le Caire, 2001 (3^e éd.).</i>

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Ouvrage collectif (à deux auteurs ou plus)	<p>Lorsqu'il y a deux auteurs, séparer les deux noms par une virgule :</p> <p>LECUYOT, LOYRETTE 1996.</p> <p>Plus de deux auteurs : mentionner le nom du premier suivi de <i>et al.</i></p> <p>Dans le cadre d'un collectif avec un ou plusieurs éditeurs, la mention (éd.) est obligatoire :</p> <p>CALENDER <i>et al.</i> (éd.) 2011.</p>	<p>Lorsqu'il y a deux auteurs, séparer leur nom par une virgule :</p> <p>LECUYOT, LOYRETTE 1996 G. Lecuyot, A.-M. Loyrette, « La chapelle de Ouadjmes, rapport préliminaire II », <i>Memnonia</i> 7, 1996, p. 111-122.</p> <p>Lorsqu'il y a plus de deux auteurs, détailler les noms de tous les auteurs. Ajouter (éd.) après le dernier nom, sans mettre l'abréviation au pluriel, dans le cadre d'un collectif avec un ou des éditeurs :</p> <p>CALENDER <i>et al.</i> (éd.) 2011 V.G. Callender, L. Bareš, M. Bárta, J. Janák, J. Krejčí (éd.), <i>Times, Signs and Pyramids: Studies in Honour of Miroslav Verner</i>, Prague, 2011.</p>
Contribution dans un ouvrage collectif	<p>CHARRON 1998, p. 171-172.</p> <p>GRENIER 1998.</p>	<p>L'ouvrage n'a pas de nom d'auteur : mettre le titre de la contribution entre guillemets suivi de « dans » (après une virgule) et du titre de l'ouvrage en italique :</p> <p>CHARRON 1998 A. Charron, « La sculpture en Égypte à l'époque ptolémaïque », dans <i>La gloire d'Alexandrie</i>, catalogue d'exposition, Petit Palais, Paris, 7 mai-26 juillet 1998, Paris, 1998, p. 170-179.</p> <p>L'ouvrage a un nom d'auteur : mettre le titre de la contribution entre guillemets suivi de « dans » (après une virgule), du ou des noms d'auteur/éditeur, et du titre de l'ouvrage en italique :</p> <p>GRENIER 1998 J.-C. Grenier, « Une hypothèse sur l'origine des monnaies de nomes », dans W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), <i>Egyptian Religion: The Last Thousand Years – Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur</i>, OLA 85, Louvain, 1998, p. 1331-1340.</p>
Fascicule, tome, volume	<p>DALMAN 2012</p> <p>GRATIEN 2019</p>	<p>On mentionne un fascicule, un tome ou un volume par son abréviation composée en romain et en bas-de-casse, suivie du numéro en chiffres romains (tome) ou arabes (volume et fascicule), juste après le titre de l'œuvre à laquelle il appartient :</p> <p>DALMAN 2012 G. Dalman, « Index des monuments par numéro », dans L. Nehmé (éd.), <i>Atlas archéologique et épigraphique de Pétra</i>, fasc. 1 : <i>De Bab as-Siq au Wadi al-Farasab</i>, Épigraphie & archéologie 1, Paris, 2012, p. 751-790.</p> <p>Si le numéro du volume fait partie intégrante du titre, il est indiqué en italique :</p> <p>GRATIEN 2019 B. Gratién, <i>Mirgissa V : les empreintes de sceaux. Aperçu sur l'administration de la Basse Nubie au Moyen Empire</i>, FIFAO 80, Le Caire, 2019.</p>

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Article tiré d'un périodique	<p>GALAN 2017</p> <p>DE MEULENAERE 1996.</p>	<p>Mettre l'article entre guillemets et le périodique en italique sans oublier la tomaison en romain, éventuellement complété du numéro de fascicule derrière une barre de fraction, et les pages :</p> <p>GALÁN 2017 J.M. Galán, « Ahmose(-Sapair) in Dra Abu el Naga North », <i>JEA</i> 103/1, 2017, p. 179-201.</p> <p>NB : Les comptes rendus de lecture sont traités comme des articles et le titre de l'ouvrage est indiqué en italique :</p> <p>DE MEULENAERE 1996 H. De Meulenaere, « Compte rendu de R. Schulz, <i>Die Entwicklung und Bedeutung des kuboiden Statuentypus: Eine Untersuchung zu den sogenannten „Würfelbockern“</i>, HÄB 33-34, Hildesheim, 1992 », <i>CdE</i> 71/143, 1996, p. 87-91.</p>
Supplément à une revue	<p>SAGONA (éd.) 2004.</p>	<p>Mettre le titre du supplément en italique, puis le nom de la revue en romain immédiatement suivi de -Suppl, sans oublier la tomaison de la revue en romain, le lieu et la date d'édition (le supplément est traité comme une collection) :</p> <p>SAGONA (éd.) 2004 A. Sagona (éd.), <i>A View from the Highlands</i>, ANES-Suppl. 12, Louvain, 2004.</p>
Actes de colloque	<p>MENU (éd.) 2004.</p>	<p>Ajouter en italique le lieu et les dates de déroulement du colloque à la suite du titre de l'ouvrage :</p> <p>MENU (éd.) 2004 B. Menu (éd.), <i>La dépendance rurale dans l'Antiquité égyptienne et proche-orientale. Actes du colloque Aidea, Banyuls-sur-Mer, 2001</i>, BiEtud 140, Le Caire, 2004.</p> <p>Dans le cas où la mention « Actes de colloque » ne figure pas sur la page de titre de l'ouvrage référencé, on composera « actes de colloque » en romain et bas-de-casse comme dans le cas d'un catalogue d'exposition.</p>
Catalogue d'exposition	<p>ANDREU (éd.) 2002.</p>	<p>Ajouter, après le titre de l'ouvrage, la mention « catalogue d'exposition », le lieu (ville, musée) et les dates de l'événement en romain :</p> <p>ANDREU (éd.) 2002 G. Andreu (éd.), <i>Les artistes de Pharaon. Deir-el-Médineh et la Vallée des Rois</i>, catalogue d'exposition, musée du Louvre, Paris, 15 avril-22 juillet 2002, Paris, Turnhout, 2002.</p>
Catalogue de musée	<p>ZIEGLER 1990.</p>	<p>Préciser le nom du musée en romain après le titre du catalogue :</p> <p>ZIEGLER 1990 C. Ziegler, <i>Catalogue des stèles, peintures et reliefs égyptiens à l'Ancien Empire et à la Première Période intermédiaire</i>, musée du Louvre, Paris, 1990.</p>

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Article ou notice de dictionnaire ou d'encyclopédie	<p><i>Le Petit Robert, s.v. « pharaon ».</i></p> <p>ALTENMÜLLER 1977.</p>	<p>Si l'auteur de l'entrée est inconnu, indiquer le nom du dictionnaire en italique, préciser ensuite la date, la page, éventuellement la ou les colonnes (col.)* suivies de <i>s.v.</i> en italique et du titre de la notice entre guillemets :</p> <p><i>Le Petit Robert, s.v. « pharaon »</i> <i>Le Petit Robert, 1996, p. 1656b, s.v. « pharaon ».</i></p> <p>Si l'auteur de l'entrée est connu, indiquer son nom suivi du titre de l'encyclopédie ou de son abréviation usuelle en italique, préciser ensuite la date, la page, la ou les colonnes (col.)* suivies de <i>s.v.</i> en italique et du titre de la notice entre guillemets :</p> <p>ALTENMÜLLER 1977 B. Altenmüller, <i>LÄ III</i>, 1977, col. 46-47, <i>s.v. « Horus von Libyen ».</i></p> <p>* La présentation d'une entrée par colonne numérotée dans une page elle-même numérotée se fait par combinaison des deux informations comme suit :</p> <p>p. 1656, col. b = p. 1656b</p>
Document d'archives	BRUYERE 1922-1925.	<p>Donner le titre entre guillemets, la date originale entre parenthèses, la nature du document (carnet de fouille, rapport, etc., suivi de la mention : manuscrit, photographie, plan, etc.), le lieu de conservation et son n° d'inventaire (si possible) et/ou une pagination :</p> <p>BRUYERE 1922-1925 B. Bruyère, « Journal de fouille 1922-1923, 1924, 1925 » (1922-1925), carnet de fouille, manuscrit, Archives de l'Ifao, cahier DEM 1.</p>
Thèse ou mémoire	DE VISSCHER 2011.	<p>Préciser la nature de l'écrit (mémoire de DEA, mémoire de master 1, mémoire de master 2, mémoire de maîtrise, thèse de doctorat, thèse de 3^e cycle, mémoire de l'EHESS, etc.) et le nom de l'université :</p> <p>DE VISSCHER 2011 C. De Visscher, <i>Étude typologique des stèles égyptiennes. Essai d'analyse qualitative et quantitative</i>, thèse de doctorat, université Charles-de-Gaulle – Lille III, 2011.</p>
Rapport de fouille ou d'activité	CHEVRANT 2014.	<p>Adopter la présentation qui s'applique aux références habituelles :</p> <p>CHEVRANT 2014 P. Chevrant, « La bibliothèque », dans <i>Rapport d'activité 2012-2013</i>, BIFAO-Suppl. 113, Le Caire, 2014, p. 180-184.</p> <p>Si le rapport n'est pas publié par un éditeur, préciser l'institut pour lequel il a été rédigé.</p>

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Document de toute nature (monographie, ouvrage collectif, article) publié en ligne	<p>Si c'est possible, préciser la pagination et/ou les numéros de paragraphe (comme c'est le cas sur <i>OpenEdition</i>) :</p> <p>EYCHENNE 2013, p. 62-99, § 4-12.</p> <p>Préciser la pagination s'il s'agit d'un PDF :</p> <p>EYCHENNE 2013, p. 62-63.</p>	<p>Préciser la plateforme de publication de l'article ou de l'ouvrage ainsi que l'URL permanent :</p> <p>EYCHENNE 2013 M. Eychenne, <i>Liens personnels, clientélisme et réseaux de pouvoir dans le sultanat mamelouk (milieu XIII^e-fin XIV^e siècle)</i>, <i>Études arabes, médiévales et modernes</i> 278, Beyrouth, Damas, 2013, http://books.openedition.org/ifpo/3958.</p>
Base de données	<p>Préciser le nom de l'auteur de la base de données/de l'ouvrage auquel est associée la base de données, ou le nom de la base de données, suivi du numéro d'identification de la notice ou de l'objet :</p> <p>COULON, JAMBON 2017, CK7.</p> <p>SOUROUZIAN 2019, 1003.</p> <p>UCL Petrie Collection Online Catalogue, UC38022</p>	<p>Indiquer le nom suivi de la mention « base de données en ligne » et de l'URL permanent :</p> <p>COULON, JAMBON 2017 L. Coulon, E. Jambon, <i>Cachette de Karnak</i>, base de données en ligne, https://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/, version du 28 août 2017.</p> <p>SOUROUZIAN 2019 H. Sourouzian, <i>Catalogue de la statuaire de la XIX^e dynastie</i>, base de données en ligne, https://www.ifao.egnet.net/bases/publications/bietud177/, version du 16 juillet 2019.</p> <p>UCL Petrie Collection Online Catalogue UCL Petrie Collection Online Catalogue, online database, http://petriecat.museums.ucl.ac.uk/default.aspx.</p>

Un second système bibliographique plus contraignant est possible, mais non souhaitable. Les éditions de l'Ifao privilégient le premier. Dans ce second système, les références bibliographiques seront entièrement mentionnées en note de bas de page selon les normes exposées dans le tableau. Suite à la première occurrence, il est possible de recourir aux abréviations suivantes :

<i>ead.</i>	pour ne pas répéter le nom d'une même auteurs
<i>id.</i>	pour ne pas répéter le nom d'un même auteur
<i>ibid.</i>	pour ne pas répéter l'auteur, le titre, la collection
<i>op. cit.</i>	pour remplacer le titre d'un ouvrage déjà mentionné une première fois
<i>loc. cit.</i>	à placer juste après le nom de l'auteur pour ne pas répéter la mention complète

Dans le cas de monographie ou d'ouvrage collectif, présenter impérativement une bibliographie générale en fin d'ouvrage.